

# Lycée Claudel



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**RAPPORT ANNUEL 2017**

**LA CORPORATION DU LYCÉE CLAUDEL**

**2016 – 2017 CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 août 2017**

<b>Présidente</b>	Sangita Kamblé	Administratrice du collège des parents (jusqu'au 30 juin 2017) Cooptée (désormais le 1 <sup>er</sup> juillet 2017)
<b>Vice-président</b>	David Haziza	Administrateur du collège des parents
<b>Trésorier</b>	Pierre Danten	Administratrice du collège des parents
<b>Secrétaire</b>	Katrina Anders	Administratrice du collège des parents
	Leïla Hamzaoui	Administratrice du collège des parents (jusqu'au 30 juin 2017)
	Myriam Montrat	Administratrice du collège des parents (jusqu'au 30 juin 2017)
	Gilles Gallot	Administrateur du collège des enseignants
	Paul Ravenscroft	Administrateur du collège des enseignants
	Diane Marcil	Administratrice du collège des personnels de soutien
	Charles Romero	Administrateur représentant de la Fondation (jusqu'au 31 décembre 2016)
	Dr Sauvé	Administrateur membre de vie
	Brigitte Proucelle	Conseillère culturelle sans droit de vote
	Pascale Garrec	Proviseur, sans droit de vote
	Stéphane Begnis	Directeur du primaire, sans droit de vote
	Nicolas Chambrial	Directeur des affaires financières, sans droit de vote (jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017)
	Rachid Salama	Directeur des affaires financières, sans droit de vote (désormais la rentrée 2017-2018)

**Le rapport de la présidente**

En qualité de présidente de la corporation du Lycée Claudel depuis le 16 décembre 2015, j'ai le plaisir de vous informer des activités de la corporation pendant l'année financière du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017.

Je vous rappelle que le rôle du conseil d'administration de la corporation est stratégique en ayant une perspective sur le long terme. Son rôle est de préciser les grandes orientations, les objectifs et les plans de développement de la corporation. Le conseil d'administration est essentiellement responsable de la bonne gestion financière de l'établissement. Pour arriver à cette fin, il est nécessaire de travailler en collaboration avec la direction, qui gère l'établissement. Le conseil d'administration a un rôle de gouvernance. En lumière de cela, il est important de comprendre les différences entre la gouvernance et la gestion. La gouvernance permet au conseil d'administration de fixer des objectifs en respectant un plan stratégique, développé et validé par lui-même. Pour atteindre ses objectifs, le conseil d'administration demande à la direction d'effectuer des actes en sachant que la direction gère le travail des personnels dans l'établissement qui doivent travailler afin d'atteindre les objectifs du conseil d'administration.

La Direction a en charge en premier lieu de garantir l'homologation délivrée par le Ministère de l'Éducation nationale français et de veiller à la mise en œuvre des programmes conformes aux textes officiels. Elle a également en charge d'assurer, avec le conseil d'administration, la bonne mise en œuvre de la convention signée avec l'AEFE (l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger).

En comprenant les distinctions entre la gouvernance et la gestion, j'ai eu l'occasion de mettre en place les pratiques qui font partie du domaine des associations à but non lucratif (tel qu'est le Lycée Claudel) qui explicitent ces distinctions dans le fonctionnement du conseil d'administration. En même temps, je sais que le lien entre les deux est étroit, mais que chaque instance a un rôle distinct.

Dans ce rapport, je souhaite adresser les points suivants :

1. La gouvernance
2. La convention de mandat
3. Les investissements
4. Nos partenaires
5. La communication
6. Le futur

-----

1. La gouvernance

*a. Le règlement interne :*

Le comité règlement composé de Sangita Kamblé (présidente), Katrina Anders (secrétaire) et Gilles Gallot (administrateur du collège des enseignants) a continué son travail en développant de meilleures pratiques pour le fonctionnement interne du CA. Ce document a été validé par le CA et sera diffusé à chaque première rencontre du CA après l'assemblée générale annuelle. Je tiens à remercier Katrina Anders et Gilles Gallot pour leur travail !

*b. Un plan stratégique :*

Le CA s'est rencontré en janvier pour réviser le plan stratégique afin de l'adopter. Le comité de plan stratégique composé de Sangita Kamblé (présidente), Katrina Anders (secrétaire) et Gilles Gallot (administrateur du collège des enseignants) a continué son travail en développant les objectifs opérationnels à atteindre pendant la durée du plan stratégique. Katrina Anders a surtout retravaillé le plan afin de le pouvoir présenter dans un format facile à comprendre et suivre. Je tiens à remercier Katrina Anders et Gilles Gallot pour leur travail !

Le plan stratégique se trouve sur le site web. Le CA s'est donné des objectifs à atteindre. Voici le bilan des activités immédiates et à court terme :

*Immédiat – Avant la fin de l'année scolaire 2016 - 2017 : Objectifs atteints*

1. Création d'un pôle communication et marketing (embauche)
2. Gestion des activités périscolaires
3. Création d'un poste de gestion des activités périscolaires (embauche)
4. Clarification du rôle de la Fondation

## *Court terme – Avant la rentrée 2017 - 2018 : Objectifs atteints*

1. Développement du *Guide de l'étudiant*
2. Refonte du site web (*pas terminé*)
3. Travaux sur la ventilation et les toits
4. Audit environnemental et géotechnique préalable à des travaux sur un plateau sportif extérieur
5. Campagne majeure de levée de fonds (la campagne continue jusqu'au 31 décembre)
6. Mise en place d'une politique sur la communication avec les parents anglophones
7. Mise en place d'un uniforme (sportif)
8. Mise en place d'évènements pour valoriser l'ouverture à d'autres cultures (foires alimentaires, etc.)
9. Proposer des voyages de révision (pour le Brevet et le Baccalauréat)

### **2. La convention de mandat :**

L'AEFE a sollicité le lycée pour la gestion en direct de tous les voyages des personnels expatriés de la zone Amérique du Nord. Le chef d'établissement et le DAF gèrent les voyages pris en charge par l'AEFE pour la quarantaine de personnels expatriés de la zone Amérique du Nord. Il n'y a aucun enjeu financier pour le lycée, puisque c'est l'AEFE qui abonde un compte réservé à cette gestion.

### **3. Les investissements :**

Le conseil d'administration a approuvé certains projets.

#### *a. Pour les personnels et les élèves :*

- Contrat de l'entretien ménage pour l'établissement.
- L'entretien annuel (peinture, lavage), des inspections annuelles des systèmes
- Travaux pendant l'été (la réfection des toitures des anciens bâtiments à l'exception du grand gymnase, l'installation du système de ventilation, les infiltrations d'eau)
- La campagne de financement majeure menée conjointement avec BNP, une entreprise spécialisée dans la philanthropie et les levées de fond pour réunir 250 000 \$ auprès des familles (un don de 250 \$ demandé par chaque famille) et des personnels pour le système de ventilation qui est maintenant opérationnel et permet à nos enfants et personnels de travailler dans des conditions d'air renouvelé.

#### *b. Pour les administrateurs, les personnels:*

- Un contrat d'assurance qui est une protection pour des administrateurs, toutes les activités à l'extérieur de l'établissement et les activités de l'APELC.

#### *c. Pour les familles :*

- Les activités périscolaires qui répondent aux besoins des familles pour la rentrée 2017 en embauchant un personnel dédié exclusivement à cette fonction.

#### *d. Pour le financement :*

- Une augmentation de 4,06 % sur les frais de scolarité, basée sur 1 000 élèves.
- Le CA a débattu pendant plusieurs mois le besoin de trouver un prêt afin de pouvoir financer les travaux et avoir un cash flow nécessaire.

- Le CA note qu'il faut d'autres sources de revenus en sachant que les frais de scolarité ne sont pas suffisants pour répondre à tous les besoins et qu'ils ne peuvent pas être constamment augmentés.

e. *Pour les personnels :*

- Le renouvellement du contrat Manuvie Assurance pour l'assurance collective pour les personnels.
- Le programme d'équité salariale pour objectif d'effectuer les ajustements au plus tôt pour les personnels concernés.

#### **4. Nos partenaires :**

La Librairie du Centre a pris la décision de ne pas renouveler le contrat de partenariat compte tenu d'un chiffre d'affaires et d'un bénéfice réalisés insuffisants. Ainsi, le CA a pris la décision de signer un contrat avec Cuffay en France pour les manuels et fournitures scolaires pour l'année 2017-2018.

Le lycée travaille en collaboration avec l'APELC et a rencontré cette dernière afin d'expliquer que le lycée pourrait s'occuper des activités périscolaires alors que l'APELC pourrait se concentrer sur sa mission (être le premier interlocuteur des parents en étant à l'écoute des parents, travailler sur des événements fédérateurs).

La Fondation va se relancer en cherchant des membres qui ont du temps à dédier au travail nécessaire. Le lycée souhaite continuer ce partenariat de haute importance, en sachant que la Fondation soutient le lycée et ses élèves.

Le Lycée Claudel a d'autres partenaires qui soutiennent l'établissement :

1. Chartwells
2. Sonart
3. Club de Volley
4. Avalanche

Le Lycée Claudel travaille avec ces partenaires avec l'objectif de rendre service à la communauté, qui est nécessaire et apprécié, et de donner une visibilité plus grande au lycée.

#### **5. Communication :**

Le conseil d'administration publie ses procès-verbaux qui sont consultables sur le site web. Tous les membres sont encouragés à les lire. Je tiens à remercier Katrina Anders (secrétaire) pour le travail qu'elle fait en rédigeant ses documents de haute importance.

Le conseil d'administration rédige des communiqués avec des membres de temps en temps. Ces communiqués sont rédigés en équipe par Katrina Anders (secrétaire) et Sangita Kamblé (présidente). Le but est d'informer les membres.

Le site web sert à informer les membres ainsi que le public. Le CA se rend compte de son importance, surtout en partageant des informations avec de potentielles familles. Le lycée travaille avec Kaboom, société locale avec laquelle a été élaboré le projet du futur site web.

## 6. Futur :

Le travail d'un conseil d'administration est sans fin.

- La stabilité financière de l'établissement est l'objectif primordial et en sera toujours un. Il faudra trouver d'autres sources de financement.

-----

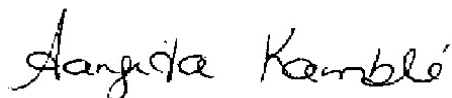
À cette fin, je souhaite remercier certaines personnes. D'abord, sans le Dr Sauvé, on n'aurait pas notre bel établissement, le Lycée Claudel. Il est un participant actif aux réunions avec ses idées, son historique et son enthousiasme. Ensuite, sans les personnels, enseignants et non enseignants, nos enfants ne seraient pas encadrés dans cet établissement où ils reçoivent une formation de haute qualité, incomparable aux autres écoles de la région. Puis, les familles qui mettent leurs enfants au Lycée Claudel font confiance à cet établissement. Sans elles, le lycée ne pourrait pas fonctionner, car comme nous le savons, les frais de scolarité sont nécessaires pour le fonctionnement.

Je ne peux pas terminer ce rapport sans remercier tous les administrateurs qui travaillent ensemble afin d'atteindre les objectifs. Ils passent des soirées, parfois longues, en réunions. C'est un investissement de leur temps. Cette année, nous avons étudié des dossiers qui ont pris beaucoup de temps et d'énergie. J'apprécie le dévouement de tous les administrateurs.

Je souhaite reconnaître deux administrateurs, Katrina Anders et Gilles Gallot, qui ont participé aux comités pendant cette année – le règlement, le règlement interne et le plan stratégique. Leur contribution est sans doute notable. Ces deux administrateurs ainsi que Diane Marcil terminent leur mandat. Je les remercie de tout le temps qu'ils ont consacré au CA pendant leur mandat. Je surligne notamment la contribution de Katrina Anders qui fut également secrétaire pendant 4,5 ans. Depuis qu'elle occupe ce poste, elle a fait partie de plusieurs comités, a participé aux négociations des deux conventions collectives et est toujours présente pour aider quand il le faut.

Ensuite, je remercie le comité exécutif qui se rencontre chaque mois pour aborder des sujets pour pouvoir les présenter au conseil d'administration – David Haziza (vice-président), Pierre (trésorier), Katrina Anders (secrétaire), Pascale Garrec et Nicolas Chambrial, qui a terminé sa mission en juillet 2017.

Finalement, il faut aussi remercier la direction avec qui le conseil d'administration travaille en étroite collaboration. Le CA travaille surtout avec le proviseur, Pascale Garrec et le DAF, Nicolas Chambrial, et maintenant Rachid Salama, arrivé à la rentrée 2017. Sous la direction du proviseur, Pascale Garrec, la direction met en œuvre le plan stratégique du CA. Grâce à ce travail conjoint, le CA arrive à atteindre ses objectifs.



Sangita Kamblé  
Présidente